

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 16 décembre 2011
(convocation du 5 décembre 2011)

Aujourd'hui Vendredi Seize Décembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 15
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 00
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 9 h 45
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. DAVID Jean-Louis
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic à partir de 11 h 00
M. LAMAISSON Serge à M. MAURRAS Franck à jusqu'à 10 h 40
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 12 h 00
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 10
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10 h 50
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
Mme. TERRAZA Brigitte à Mme. DE FRANCOIS Béatrice
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul jusqu'à 10 h 40
M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUART Patrick jusqu'à 11 h 50
M. BOUSQUET Ludovic à M. MANGON Jacques
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte
Mme COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine à partir de 12 h 00
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan
Mme DELTIMPLE Nathalie à Mme FAORO Michèle jusqu'à 11 h 00
M. DOUGADOS Daniel à M. BAUDRY Claude de 10 h 30 à 12 h 00
M. DUART Patrick à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h 50

Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
Mme. FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. PUJOL Patrick à partir de 11 h 50
M. GUICHOUX Jacques à Mme BALLOT Chantal à partir de 12 h 00
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. TRIJOULET Thierry jusqu'à 10 h 30
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à Mme. BREZILLON Anne
Mme. HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12 h 00
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien
M. LOTHAIRE Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max
M. MOGA Alain à Mme. LIRE Marie Françoise
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PIAZZA Arielle à M. QUANCARD Denis jusqu'à 9 h 45
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 40
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
M. SIBE Maxime à M. SOUBIRAN Claude
Mme WALRYCK Anne à M. GAUZERE Jean-Marc à partir de 12 h 00

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés publics - Eysines/Le haillan- Construction du 3ème centre administratif et de garages - appel d'offres - AUTORISATION
--

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le conseil de communauté Urbaine de Bordeaux du 21 novembre 2003 a approuvé l'action n°11 du plan de collecte qui prévoit la création d'un 3^{ème} centre de la Direction collecte traitement des déchets (anciennement nommée Direction Opérationnelle de l'Environnement) dans le secteur Ouest de l'agglomération.

Par délibération n°2004/0458 du 25 juin 2004, ce même conseil de Communauté a approuvé la création de ce troisième centre administratif et de garages (approbation de l'avant programme – décision d'étudier – autorisation d'acquisition des terrains par voie amiable) sur les communes d'Eysines et du Haillan.

Par délibération n°2006/0226 du 24 mars 2006, le Conseil de Communauté a approuvé le lancement de la procédure préalable à la déclaration d'utilité publique qui a conduit à l'arrêté préfectoral en date du 19 février 2008 autorisant la procédure d'expropriation actuellement en phase d'achèvement sur les terrains restant à acquérir.

Par délibération n°2010/0492 en date du 09 juillet 2010, le Conseil de Communauté a autorisé Monsieur le Président à signer le(s) marché(s) à intervenir avec les entreprises ou les groupements d'entreprises qui auront émis la proposition économiquement la plus avantageuse en réponse à l'appel d'offres ouvert lancé le 10 janvier 2011.

Toutefois, Monsieur le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux, considérant que des aménagements techniques conséquents s'avéraient nécessaires sur le lot gros œuvre et que cela aurait une incidence importante sur les cahiers des charges des autres lots, a décidé le 06 juin 2011 de déclarer sans suite pour motif d'intérêt général la procédure lancée le 10 janvier 2011.

Initialement, l'implantation de cet équipement était prévue sur quatre sites situés en périphérie du carrefour de l'avenue Jean Mermoz et du chemin du Moulineau. Afin de mieux respecter le budget et l'enveloppe financière de 16 000 000 TTC allouée à ce projet l'implantation du projet a été optimisée.

Pour ce faire, les services ont mis au point un nouveau dossier de consultation sous la forme d'un appel d'offres ouvert en application des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 du code des marchés publics en vue de construction du 3^{ème} centre administratif et de garages, selon l'allotissement suivant:

- lot 1 : clos et couvert
- lot 2 : second œuvre
- lot 3 : fluides
- lot 4 : équipement de cuisines
- lot 5 : équipement station de carburant
- lot 6 : équipement station de lavage
- lot 7 : V.R.D
- lot 8 : gestion des déchets et propreté du chantier

Conformément aux engagements de la CUB sur la qualité environnementale des constructions et la maîtrise des consommations énergétiques, ce projet sera réalisé avec une démarche Haute Qualité Environnementale et les bâtiments répondront au niveau de performance Bâtiment Basse Consommation. Ils seront en outre équipés d'une installation photovoltaïque et de panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire.

Le projet de dossier de la consultation est consultable à l'immeuble Le Guyenne, direction de la commande publique – 6^{ème} étage.

Ces prestations seront imputées sur les crédits ouverts à cet effet au budget annexe Déchets ménager et assimilés – chapitre 23 – article 2313 –CRB O400 – programme OBBA, inscrit au PPI 2010/2014.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code des marchés public et notamment ses articles 33 alinéa 3, 57 à 59.

VU les documents de la consultation mis à disposition des élus communautaires en application des articles L2121-12 et L 2121-13 du CGCT,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

Qu'il convient de réaliser un 3^{ème} centre administratif et de garages pour assurer notre mission de service public de collecte et traitement des déchets,

Que pour disposer de prestataires compétents dans la réalisation de ce type d'ouvrage, les services communautaires ont mis au point un dossier de consultation sous la forme d'un appel d'offres ouvert en application des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 du code des marchés publics.

DECIDE

Article 1 :

Monsieur le président est autorisé à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert.

Article 2 :

Le projet de consultation mis à disposition des élus est approuvé.

Article 3 :

Monsieur le président est autorisé à signer le marché à intervenir avec le soumissionnaire qui aura émis la proposition économiquement la plus avantageuse en réponse à l'appel d'offres ouvert et à procéder en cas d'insuccès à la recherche soit par la voie d'un nouvel appel d'offres sur la base de document de la consultation adaptés à la conjoncture ou modifié, soit par la voie d'un marché négocié.

Article 4 :

Cette dépense sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au budget annexe Déchets ménager et assimilés – chapitre 23 – article 2313 –CRB O400 – programme OBBA, inscrit au PPI 2010/2014.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 décembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
4 JANVIER 2012**

PUBLIÉ LE : 4 JANVIER 2012

M. DIDIER CAZABONNE